



www.germ-ivoire.net

**REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTÉRATURE
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES**



9/2018

Directeur de publication:

Paul N'GUESSAN-BÉCHIÉ

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Editeur:

Djama Ignace ALLABA

Université Alassane Ouattara - Bouaké

Comité de Rédaction:

Brahima DIABY (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

Djama Ignace ALLABA (Université Alassane Ouattara – Bouaké)

www.germ-ivoire.net

Comité scientifique de Germivoire

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Serge GLITHO
Université de Lomé - Togo

Prof. Augustin DIBI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Aimé KOUASSI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Djiman KASIMI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daoud COULIBALY
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

Table des matières

Djama Ignace ALLABA: Patrimoine littéraire africain en Allemagne et développement du continent africain.....	6
Yaovi Antoine HOUNHOUENOU: Nationalhymnen: Über Nationalgefühle, Gott, Hoffnung und Frieden. Am Beispiel von Nationalhymnen Benins und deutschsprachiger Staaten.....	18
Landry Yves FALLÉ: Logiques et stratégies des acteurs dans les conflits fonciers sur les terrains lotis dans une période post crise: cas de Koko dans la ville de Bouaké.....	36
Guillaume Kouakou YAO: Gestion des conflits fonciers et préservation des aires protégées en Côte d'Ivoire: Et si on repensait les stratégies des relations publiques.....	53
Yao Valère KRAMO: Pluralisme médical et itinéraire thérapeutique en milieu urbain à Gagnoa.....	72
Moussa KONE: Surpopulation scolaire et optimisation de la gestion des ressources: Le cas du Lycée moderne 2 de Bouaké.....	91
Sinseingnon Germain SAGBO: Angst im Märchen und ihr Einfluss auf Kinder. Eine Untersuchung anhand von beninischen und deutschen Märchen.....	108
Moise Anet KOUAME: Tourisme destructeur ou constructeur? Réflexions sur la relation entre tourisme, interculturalité et développement durable dans le récit de voyage "Die weiße Massa" de Corinne Hofmann.....	120
Ati-Mola TCHASSAMA: Projets d'école et citoyenneté environnementale: Cas des écoles du secondaire de la ville d'Atakpamé.....	136
Sidia Diaouma BADIANE: Végétation ligneuse du cimetière musulman Bakhiya de Yoff (Dakar), intérêt pour l'aménagement paysager.....	149
N'goh Koffi Michael YOMAN: La réorientation de l'usage des petits barrages pastoraux dans le département de Ferkessédougou (Nord de la Côte d'Ivoire): une combinaison de facteurs favorables dans un contexte de crise.....	162
Tchilabalo ADI / Hodabalou ANATE: Human Trafficking and Gender in <i>Merchants of Flesh</i> by Ifeoma Chinwuba.....	177
Victorien Kouadio EKPO: Sécurité et eugénisme en Afrique: Des pratiques symboliques aux manipulations biotechnologiques de l'humain.....	197
Yao Célestin KOUAKOU: Les discours rapportés libres, procédés de vulgarisation des ressources de l'oralité chez Kourouma.....	214
N'Guessan Germain KOUAME: Cataluña y el país vasco desde el siglo xix: Eventos sociopolíticos y génesis del afán separatista.....	239
Montacer M. TOURE / Nasser M. BACO / Abdul-Razak KOTCHONI / Rigobert C. TOSSOU: Analyse de l'influence des politiques successives dans	

le secteur coton sur le quotidien des producteurs dans la commune de Kandi au Nord Bénin de 2005 à 2015.....	251
Adjoua Anne-Clavierie KOUASSI épouse N'GORAN: Re-présentation de l'ivrogne et écriture de l'ivresse dans <i>Verre cassé</i>	270
Lévry Pierre Félix ZIRIMBA: L'étude des déterminants possessifs dans « Une si longue lettre » (Mariama Bâ) : Une projection dans l'univers intime de l'héroïne.....	281
Apo Philomène SEKA: <i>La rue 171</i> de KANGANNOU Kouassi Pierre : de la transgressivité du genre à la polyfocalité fictionnelle.....	295
Koffi Syntor KONAN: La prensa franquista: ¿qué percepción en la novela social?.....	311
Vamoyaby TOURE: La politique culturelle de la République fédérale d'Allemagne en Côte d'Ivoire de 1960 à nos jours: le cas de la coopération culturelle avec le ministère de l'éducation nationale.....	322
Ehouman René KOFFI / Kouadio NGUESSAN: Perspective fonctionnelle de la phrase (PFP) et énoncés distordus : aperçus micro (et macro)-syntaxiques et enjeu stylistique dans <i>Les Naufragés de l'intelligence</i> de J. M. Adiaffi et <i>Yasoua refusa l'orange mûre de Nianga</i> de C. Nokan.....	341
Gbomene Hilaire KANON: La reconquête de l'individualité chez Horkheimer comme lieu d'incubation de la sécurité humaine.....	361
N'dri Laurent KOUAKOU: L'apport du Japon à l'éducation de base en Afrique subsaharienne (1990-2015).....	375
Faloukou DOSSO: Modernité(s) aporétique(s), monde liquide et intersubjectivité communicationnelle.....	391
Kouakou Valentin KRA / Valerie GADJI: Problématique foncière liée à la culture de l'anacarde dans le centre ivoirien: Cas d'Assakro (Sous-Préfecture de Bodokro).....	414
Komi Seexonam AMEWU: Le pragmatisme de la dramaturgie négro-africaine francophone: de la forme théâtrale au développement culturel et sociopolitique.....	430
Babacar DIENG: Oral Tradition in African-American Creative Writing: Simulating Orality Through Narrating Instances.....	448
Songui DIABATE / Achi Amédée-Pierre ATSE: Le piment dans les communautés Essouma de Côte d'Ivoire: Etude des fonctions sociales et thérapeutiques	462

Editorial

Décembre et voyages. Décembre et bilans. Alors décembre et autres vues, tel pourraient se résumer nos rapports à ce mois signant un cycle et en ouvrant un autre. C'est dans le partage de ces autres vues pour des vues autres surtout en vue d'une société meilleure que nous nous donnons la peine, la joyeuse peine d'être là, avec vous, en décembre. Et décembre est mois de voyages et mois de bilans à la fois ! Et cela justifie notre être-là avec vous. Parce que nous sommes une agence de voyages et un espace de bilans. Puisque nous sommes une revue.

Mais si vous vous étonnez en ces termes ; « Mais vous n'êtes qu'une revue, et non une agence de voyages ni un espace de bilans ! » Alors à votre étonnement, ce questionnement : une revue, n'est-ce pas là où on voyage dans les idées ? Une revue, n'est-ce pas aussi là où on voit les choses autrement ? Or, voir les choses autrement, n'est-ce pas faire la revue des choses ?

Alors en tant que revue, nous sommes une agence de voyages et un espace de bilans. C'est pourquoi nous sommes là, avec vous, en décembre ! Et décembre est période de voyages et moment de bilans. Mais en tant que revue, nous ne pouvons être utiles à tout le monde. Car ne voyagent avec nous et ne viennent faire des bilans chez nous que les personnes qui savent le faire dans les idées. Surtout dans l'espace de la germanistique ou dans le champ des humanités ou bien au laboratoire des sciences de l'Homme ou bien encore au marché si communicationnel de la science politique.

Et tant que revue *Germivoire* nous accueillons en ce mois de voyages et de bilans qu'est aussi décembre 2018 assez de personnes friandes de déplacements et de retours sur soi dans les idées. Qui et que sont ces personnes ? Découvrons-les ensemble, cliquons sur : germ-ivoire.net... et lisons !

Brahima DIABY

Analyse de l'influence des politiques successives dans le secteur coton sur le quotidien des producteurs dans la commune de Kandi au Nord Bénin de 2005 à 2015

Montacer M. TOURE¹, Nasser M. BACO², Abdul-Razak KOTCHONI³
et Rigobert C. TOSSOU¹

1. Laboratoire de Sociologie et de Vulgarisation Rurale (LSVR),
Faculté des Sciences Agronomiques – Université d'Abomey-
Calavi
2. Laboratoire Société-Environnement (LaSEn), Faculté d'Agronomie
- Université de Parakou
3. Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques
Economiques et Sociales (LARDES), Faculté d'Agronomie -
Université de Parakou

Correspondance auteur : Tél : +229 67 83 67 77 Email :

tmontacer@yahoo.fr

Résumé

En fonction des attentes de résultats du processus des réformes de la filière coton, comment apprécier les réalités sociales des régions de production du coton et que suggèrent-elles ? C'est à cette question que tente de répondre cet article à partir des données collectées auprès de cent quarante (140) exploitations cotonnières de la commune de Kandi au nord Bénin et en utilisant les données secondaires disponibles au niveau du Secteur Communale de Développement Agricole (SCDA) de Kandi. La régression exponentielle a été utilisée pour la détermination du taux d'accroissement annuel de la production, de la superficie et du rendement coton.

Les résultats issus des analyses indiquent que le transfert au secteur privé de la responsabilité des consultations pour l'approvisionnement en intrants en 1999 et la suppression du monopole de commercialisation du coton graine par la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA) en 2000 a une influence positive et significative au seuil de 1% sur le rendement cotonnier dans la commune de Kandi. Cette politique influence également les superficies emblavées au seuil de 5%. Par contre, la mise en place des différents groupes d'acteurs en 2006 n'a eu aucun effet sur les rendements, les superficies et les productions. Aussi, l'adoption de la loi cadre, la création de la Société pour le Développement du Coton (SODECO) et le lancement du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Coton et Fibre (PARFCB) en 2008 n'ont eu aucun effet sur les superficies et les rendements cotonniers. Mais cette dernière mesure a eu un effet significatif, mais négatif uniquement sur la

production cotonnière dans la commune de Kandi au seuil de 5%. En bref, les producteurs ont assisté à une désolation du fait de la baisse des revenus et de l'endettement qui les obligent à s'orienter vers le développement des cultures céréalières.

Mots clés : Réformes – Institutions – Productions – Rendements – Superficies – Coton

Abstract

According to the expectations results of the reforms in the cotton sector, how to appreciate the social realities of the cotton production areas and what do they mean? These are the question the paper attempts to answer based on data collected from 140 cotton farmers in Kandi in northern part of Benin using the secondary data available at Kandi SCDA. Exponential regression was used to determine the annual rate of increase in production, the farming area, and cotton yield.

The results of the analyzes indicate that the transfer to the private sector of the responsibility for consultations for the supply of inputs in 1999 and the removal of the SONAPRA seed cotton marketing monopoly in 2000 has a positive and significant influence on the threshold of 1 % on cotton yield in Kandi. This policy also influences the areas planted at 5% threshold. On the other hand, the setting up of the different groups of actors in 2006 had no effect on the yields, the areas and the productions. Added to this, the adoption of the new framework law followed by the creation of SODECO and the launching of the PARFCB in 2008 had no effect on the areas, the cotton yields in Kandi. Still it has a significant but negative effect only on cotton production in the commune of Kandi at the 5% threshold. In short, producers have witnessed desolation as a result of declining incomes and indebtedness that forces them to move towards the development of cereal crops.

Keywords: Reforms – Institutions – Productions – Yields – Areas

Introduction

Il y a plusieurs décennies que le Bénin a érigé la filière cotonnière en un des piliers essentiels de son agriculture d'exportation. En 2010, la filière coton représente 45% des rentrées fiscales et a contribué en termes de valeur ajoutée à hauteur de 13% du PIB (DPC¹, 2010). En théorie, toute réforme économique est supposée permettre de sortir d'une crise (Videau, 2011). Pourtant, malgré cette importance majeure et malgré les multiples réformes entreprises par les gouvernements successifs, la filière rencontre toujours d'importantes difficultés aussi bien d'ordre organisationnel que technique (Kpadé, 2011). En effet, au cours de ces dernières années, la production cotonnière a connu une chute drastique due à un dysfonctionnement organisationnel de la filière. Le Bénin qui était l'un des plus grands producteurs de coton de la sous-région ouest africaine après le Mali et le Burkina Faso avec environ 400.000 tonnes de coton graine (2004-2005) atteint à peine les 200.000 tonnes de coton graine par an en 2012 (Gbetoenonmon, 2013). Selon le même auteur, les principaux problèmes rencontrés par les producteurs au Bénin sont d'ordre institutionnel, économique, environnemental et managérial. L'agriculture étant le socle de l'économie béninoise, les réformes cotonnières devraient permettre de nouvelles orientations économiques. En se basant sur les données collectées dans le secteur de Kandi, cet article vise à analyser l'effet des différentes politiques sur la production, la superficie et le rendement de coton durant la période allant de 2005 à 2015.

Méthodologie de la recherche

Zone d'étude

La Commune de Kandi est située au nord du Bénin, dans la zone agro-écologique du bassin cotonnier (zone II), à 650 km de Cotonou et presque au centre du Département de l'Alibori, entre 10°90' et 11°35' de latitude nord puis 2°38' et 3°15' de longitude ouest.

Le choix de la commune de Kandi, pour servir de cadre à nos investigations s'explique par ses atouts pour la production cotonnière et les importantes ressources naturelles qu'elle renferme. En effet Kandi appartient à la zone agro-écologique II correspondant à la zone cotonnière du Nord-Bénin. Avec une superficie de 3421 km², la commune est occupée en grande partie par le parc W, la Zone Cynégétique de Djona et est aussi frontalier à la Forêt Classée de Goungoun constituant une zone ininterrompue d'aires protégées interdites d'habitation et à l'agriculture dans une commune où l'agriculture est

¹ Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) de la Direction Générale des Affaires Economiques du Ministère béninois de l'Economie et des Finances

la principale source de revenus et est de type extensif. Les producteurs se trouvent alors face à un dilemme qui est le respect des textes régissant les aires protégées et la production agricole qui implique la destruction du couvert végétal. Malgré cette position, Kandi fait toujours partie des meilleures communes de production cotonnière de l'Alibori. On note également la présence de plusieurs acteurs impliqués dans la gestion de la filière cotonnière depuis la production jusqu'à la commercialisation. Ainsi dans le groupe des producteurs, il existe une cohabitation des divers réseaux de producteurs, les distributeurs d'intrants et les égreneurs (usine SODICOT) y sont représentés aussi, de même que d'autres structures de soutien (AIC, CRA-CF²). Il existe alors dans cette région une large gamme d'acteurs intervenant dans la filière.

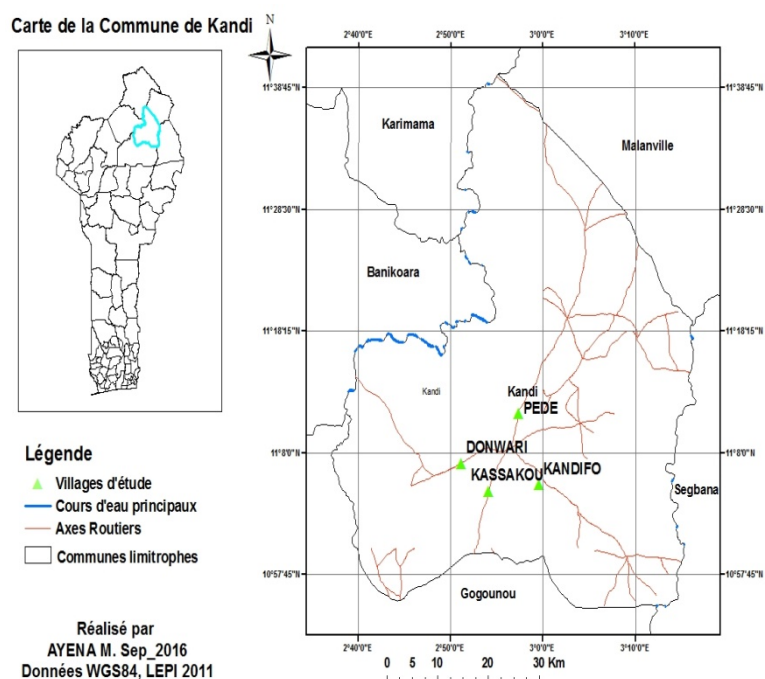


Figure1 : Localisation de la zone d'étude

Choix des villages et échantillonnage

Les villages dans lesquelles l'étude a été menée sont choisis après à une étude exploratoire dans la commune. Cette phase exploratoire a permis d'avoir les premières informations sur l'historique, la population, la production de coton, la répartition des divers réseaux des groupements de producteurs, l'accès au village, les langues parlées et les religions, la production cotonnière annuelle, etc. Toutes ces informations ont été obtenues sur la base des entretiens avec les personnes ressources telles que les

² CRA-CF : Centre de Recherche Agricole-Coton et fibre

responsables des services publics et privés de vulgarisation agricole, les responsables d'ONG, les élus locaux et à partir des données de recensement de la population. Cette phase a également permis d'identifier certaines variables à intégrer dans le questionnaire pour la collecte des données de terrain. Les techniques utilisées au cours de cette enquête ont été des entretiens libres, des entretiens semi guidés et des Focus Group. Nos unités de recherche sont constituées des producteurs de coton pris individuellement puis en groupe et des agents des structures impliquées dans la gestion du coton. Quatre villages sont retenus après un entretien avec les techniciens du SCDA en tenant compte de leur performance en production cotonnière. Ainsi Kassakou et Donwari ont été choisis de façon aléatoire parmi les villages à fortes production cotonnière. De même, Kandi Fô et Pèdè ont été choisis au hasard pour les zones à production faible. Au sein de chaque village, trente-cinq producteurs ont été choisis de façon aléatoire.

Au total, l'échantillonnage est composé de soixante (60) agents de structures impliquées dans la gestion du coton (agent du SCDA, AIC, PARFCB, etc.) et sur 140 producteurs (pris individuellement) répartis dans quatre villages. Pour les producteurs pris individuellement, après les entretiens en focus groupe, nous avons fait des entretiens individuels pour atteindre la majorité d'entre eux.

Données collectées et méthode d'analyses

La collecte a été assurée par deux principales méthodes : l'étude documentaire et une enquête par l'administration de questionnaires dans les ménages. Au niveau de l'étude documentaire, les données secondaires de 2005 à 2015 ont été collectées au Centre Agricole Régional pour le Développement Rural (CARDER) du Borgou-Alibori. Il s'agit essentiellement des superficies de coton emblavées, des quantités produites et des rendements dans la commune de Kandi. Au niveau de l'enquête de terrain auprès des ménages, les données collectées concernent la destination des recettes issues de la production du coton et de leur appréciation globale de la production au cours de la période concernée par l'étude.

La régression exponentielle est la plus appropriée pour la détermination du taux d'accroissement annuel de la production, de la superficie et du rendement coton (Biaou *et al.*, 1996). Elle suit les formules ci-après :

$$S_t = S_0 e^{\lambda T} e^{\pi_t}$$

(1)

$$P_t = P_0 e^{\beta T} e^{\varepsilon_t}$$

(2)

$$R_t = R_0 e^{\alpha T} e^{\mu_t}$$

(3)

S_t est la superficie emblavée en coton de la campagne T, P_t la production de la campagne T et R_t le rendement de coton de la campagne T. S_0 , P_0 et R_0 sont respectivement les superficies, les productions et les rendements de coton de la campagne prise comme base. C'est-à-dire la campagne 2005-2006. T est la variable campagne qui prend la valeur 0 en 2005-2006 (campagne de base) et les valeurs successives les campagnes suivantes. Les données étant collectées de 2005-2006 à 2014-2015, T prend les valeurs 0, 1, ..., 11. λ , β et α sont respectivement les taux moyens annuels de croissance de la superficie, de la production et du rendement du coton dans la zone d'étude. Les π_t , ε_t et μ_t sont les termes d'erreur de chaque équation de régression.

En appliquant la fonction logarithme népérien à chaque membre des équations (1), (2) et (3), on obtient :

$$\ln(S_t) = \ln(S_0) + \lambda T + \pi_t$$

(4)

$$\ln(P_t) = \ln(P_0) + \beta T + \varepsilon_t$$

(5)

$$\ln(R_t) = \ln(R_0) + \alpha T + \mu_t$$

(6)

L'évolution des productions, des superficies et des rendements d'une culture peut varier avec la campagne et les technologies disponibles (Yegbemey *et al.*, 2014 ; Yabi *et al.*, 2012a ; Yabi *et al.*, 2012b ; de Graft-Johnson *et al.*, 2014). Les réformes cotonnières étant considérées ici comme des technologies dont l'utilisation peut influencer la production, la superficie et le rendement du coton.

Au Bénin, les mesures institutionnelles prises dans le cadre de la gestion de la filière coton regroupent les décrets ministériels, les relevés des décisions du conseil des ministres et parfois des décrets présidentiels. Ces mesures inscrites dans les réformes sont nombreuses et sont éparpillées. Leur collecte s'est avérée particulièrement laborieuse. Parmi ces mesures, certaines se complètent, certaines sont circonstancielles, c'est-à-dire juste pour régler une

situation de façon instantanée. D'autres encore impactent tous les maillons du fonctionnement. En fonction de leur convergence, nous les avons regroupées en cinq grandes politiques que nous avons appelées P1, P2, P3, P4 et P5 (voir tableau 1). Dans le but de déterminer l'effet de ces réformes sur les différents indicateurs, il a été défini cinq (05) variables muettes P1, P2, P3, P4 et P5, où P1, P2, P3, P4 et P5 désignent les des différentes mesures prises dans la filière. Dans le modèle d'analyse, ces variables muettes prennent la valeur 0 avant leur mise en œuvre et la valeur 1 à partir de leur mise en œuvre.

Ainsi, les équations (3), (4) et (5) deviennent :

$$\ln(S_t) = \ln(S_0) + \lambda_0 T + \lambda_i P_i + \pi_t \quad (7)$$

$$\ln(P_t) = \ln(P_0) + \beta_0 T + \beta_i P_i + \varepsilon_t \quad (8)$$

$$\ln(R_t) = \ln(R_0) + \alpha_0 T + \alpha_i P_i + \mu_t \quad (9)$$

Les équations (7), (8) et (9) seront estimées à l'aide de la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO). La conclusion quant à l'effet des politiques sur les indicateurs ciblés est déterminée par la significativité et le signe des coefficients λ_i , β_i et α_i .

Résultats

Historique des réformes institutionnelles dans le secteur du coton au Bénin

Avant les années 1990, la filière coton était placée sous le contrôle d'une seule société d'Etat, la SONAPRA qui assurait la gestion de la filière et conduisait l'ensemble des activités, allant de l'importation et de la distribution de semences et d'intrants agricoles, de la fourniture de services aux producteurs de coton, de la commercialisation de coton graine et son égrenage à l'exportation des fibres de coton. Ce système interventionniste, qui se justifiait pour diverses raisons, a fini par s'essouffler, sans toutefois céder la place à une initiative privée dynamique. Ainsi, les déséquilibres macro-économiques ont amené l'Etat béninois à s'engager, sous la pression du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale, dans un processus de libéralisation de la filière coton. C'est ainsi qu'il a été introduit des réformes basées sur un libéralisme économique avec le transfert progressif des segments économiques aux opérateurs privés. Ceci a démarré avec la sous filière intrant coton et l'égrenage du coton graine par la suite. Pour parachever la réforme il fut créé en octobre 1999 l'association interprofessionnelle de coton (AIC). C'est à cette association que l'état délègue en 2008, les pouvoirs de gestion de la filière tout en conservant le rôle d'arbitre et de définition de la politique nationale de cette filière clé pour

l'économie béninoise. De 2000 à 2015, la filière coton a connu plusieurs réformes qui peuvent être subdivisées en trois grandes périodes à savoir :

- 2000 à 2008 : période marquée par l'implication de l'Etat dans certains maillons stratégiques et par une gestion concertée de la filière dans le cadre d'un partenariat public privé puis par un transfert des responsabilités de l'État aux acteurs privés dans le domaine de la gestion de la filière coton par la mise en place de plusieurs cadres exclusifs de représentation basés sur des critères objectifs ;

- 2008 à 2012 : période marquée par la cession de l'outil industriel de la Société National pour la Promotion Agricole (SONAPRA) et la prise en charge de la gestion de la filière par le secteur privé à travers la signature d'un nouvel Accord Cadre entre l'Etat et l'Interprofession ;

- 2012 à 2015 ; période marquée par le retour de l'Etat dans la gestion de la filière suite à la suspension de l'Accord Cadre entre l'Etat et l'AIC.

Malgré toutes ces réformes, la filière rencontre toujours d'importantes difficultés aussi bien d'ordre organisationnel que d'ordre technique, et ce, en dépit des arrangements institutionnels et des acquis (Agossou, 2008). Cet article vise à analyser l'effet de chaque mesure prise et mise en œuvre sur les différents paramètres de la production cotonnière entre 2005 et 2015.

Le tableau 1 présente une synthèse des différentes mesures qui ont été prises et qui ont un impact significatif après un traitement sommaire des données.

Tableau 1 : Mesures retenues pour l'étude

Mesures	Références	Description	Date de la mise en œuvre
P1 :	Décret n° 99-537	Transfert au secteur privé de la responsabilité des consultations pour l'approvisionnement en intrants	17 novembre 1999
	Décret n° 2000-294	Suppression du monopole de commercialisation du coton graine par la SONAPRA	23 juin 2000
P2 :	Décret n° 2006-232 Décret n° 2006-233	Transfert des responsabilités de l'État aux acteurs privés et aux OP dans le domaine de la gestion de la filière coton	18 mai 2006

	Décret n° 2006-234		
P3 :	Relevé n° 18 des décisions du Conseil des Ministres	Nouvelle approche globale pour le développement de la filière coton au Bénin	19 mai 2008
	Lettre n° 048/07/AIC /SP/CT/ C-SAJ	Loi-cadre sur la filière coton	6 juin 2008
	Décret n° 2008-561	Création de la Société pour le Développement du Coton (SODECO)	7 octobre 2008
	Relevé n°46 des décisions du Conseil des Ministres	Lancement du Projet d'assainissement et de relance de la filière coton du Bénin (PARFCB)	24 décembre 2008
P4 :	Signature d'une convention de partenariat entre CVPC et AIC	Adoption d'un nouveau schéma d'organisation des producteurs à la base, suite à des réunions des acteurs	15, 16, 17 février 2010
P5 :	Décision des Conseils des Ministres	Réorganisation des acteurs face à la situation de crise et Rétrocession du Service Contrôle de Qualité et Classement Coton de l'AIC à la SONAPRA	27 juin 2012
			25 octobre 2012

Source : Adapté de la littérature par l'auteur, Mars 2018.

Effet des politiques institutionnelles sur la production, la superficie et le rendement de coton

Les résultats de la régression du modèle à équations simultanées (tableau 2) ont indiqué que les trois modèles sont globalement significatifs au seuil de 1%. En effet, les variations observées dans les variables explicatives éventuelles expliquent respectivement 58,26%, 81,32% et 76,36% des variations observées dans le rendement, la superficie et la production du coton dans la commune de Kandi.

Le test de racine unitaire de Dickey et Fuller Augmenté (ADF) ont montré que toutes les variables continues sont stationnaires en niveau au seuil de 5%. Toutes les séries sont donc intégrées en niveau au seuil de 5% avec dérive. Toutefois, le test d'indépendance de Breusch-Pagan traduit que la matrice de

corrélation est significative ($\chi^2(3) = 18.286$, $Pr = 0.0004$). Ainsi, l'hypothèse d'existence de corrélations entre les aléas inter-équations est vérifiée. Ce qui indique que la modélisation simultanée utilisée dans le cadre de l'étude est bien justifiée.

L'analyse du tableau 2 indique que le transfert au secteur privé de la responsabilité des consultations pour l'approvisionnement en intrants en 1999 et la suppression du monopole de commercialisation du coton graine par la SONAPRA en 2000 (Politique P1) a une influence positive et significative au seuil de 1% sur le rendement cotonnier dans la commune de Kandi. Cette politique influence également les superficies emblavées au seuil de 5%.

Par contre, la mise en place des différents groupes d'acteurs en 2006 (Politique P2) n'a eu aucun effet sur les rendements, les superficies et les productions.

Quant à l'adoption de la loi cadre, la création de la SODECO et le lancement du PARFCB en 2008 (Politique P3), elle s'est révélée sans effet sur les superficies, les rendements cotonniers à Kandi. Mais elle a un effet significatif, mais négatif uniquement sur la production cotonnière dans la commune de Kandi au seuil de 5%.

La réorganisation des Organisations paysannes (OP) à la base à travers la mise en place des Coopératives villageoises de producteurs de coton (CVPC), la signature d'une convention de partenariat entre CVPC et AIC en 2010 (Politique P4) a eu un effet significatif mais négatif simultanément sur les superficies et la production cotonnière au seuil de 10%. Elle est sans effet sur le rendement du coton.

Enfin la politique P5, c'est-à-dire la rétrocession de l'outil industriel de la SONAPRA en 2012 et la mise en place du cadre institutionnel transitoire de gestion de la filière coton avec deux comités que le Comité Interministériel d'Orientation (CIO) et le Comité National de Suivi et de Contrôle de la Filière Coton (CNSC) en 2010, a un effet positif et significatif au seuil de 5% sur les superficies cotonnières à Kandi.

Tableau 2 : Résultats de l'estimation de l'effet des politiques sur la production, la superficie et le rendement du coton

Paramètres	Rendement cultural		Superficie		Production	
	Coefficient	P> z	Coefficient	P> z	Coefficient	P> z
P1	0,210 (0,072)	0,003* *	-0,194 (0,082)	0,019*	-	-
P2	-0,057 (0,098)	0,556	-0,206 (0,161)	0,199	-0,278 (0,178)	0,119
P3	-0,141 (0,141)	0,251	-0,193 (0,166)	0,245	-0,465 (0,190)	0,014*
P4	-0,072 (0,122)	0,558	-0,661 (0,166)	0,000* **	-0,613 (0,190)	0,001* **
P5	-0,105 (0,106)	0,320	0,388 (0,150)	0,010*	0,272 (0,169)	0,108
T	-	-	0,106 (0,175)	0,000* **	0,109 (0,016)	0,000* **
Constante	6,983 (0,058)	0,000	9,546 (0,090)	0,000	9,617 (0,098)	0,000
Résumé des modèles						
Observations	21		21		21	
Paramètres	5		6		5	
R-square	0,582		0,8132		0,763	
Chi2	29,29		101,18		69,87	
Probabilité	0,000		0,000		0,000	

() écart type ***significatif à 1% **significatif à 5% *significatif à 10%

Source : Résultats d'analyse des données d'enquête, Juillet 2016

Incidences sociales des réformes institutionnelles entre 2005 et 2015

La figure 2 présente la répartition des recettes issues du coton dans les exploitations cotonnières de Kandi pour la campagne cotonnière 2014-2015. A partir de l'analyse du graphique, nous pouvons comprendre que les revenus du coton permettent aux producteurs de survenir à leurs besoins et ceux de leur famille. Selon la répartition faite des recettes cotonnières, la

majeure partie (25%) est utilisée pour la scolarisation des enfants notamment l'achat des fournitures scolaires et des frais de scolarité. Les recettes cotonnières permettent également aux producteurs d'acheter des bœufs de trait ainsi d'autres animaux domestiques, de changer les feuilles de tôles de leurs maisons ou de crépir les chambre construites. Les 20% affectés aux autres regroupent principalement les soins, les cérémonies, et le matériels de travail (houe, coupe-coupe...).

Ainsi, avec ces recettes 55% des paysans recensés et sondés reconnaissent avoir mis des toits en tôle sur leurs chambres, échappant du coup aux multiples incendies de maisons. D'autres paysans ont déclaré qu'avec ces recettes ils préparent facilement la dot et le mariage de leur future épouse. La part des recettes affectées au mariage est estimée à 15%. En somme, grâce à la culture du coton, les producteurs assurent leurs besoins. Nous pouvons donc comprendre que les recettes du coton permettaient aux paysans de bénéficier des fruits de leur travail agricole.

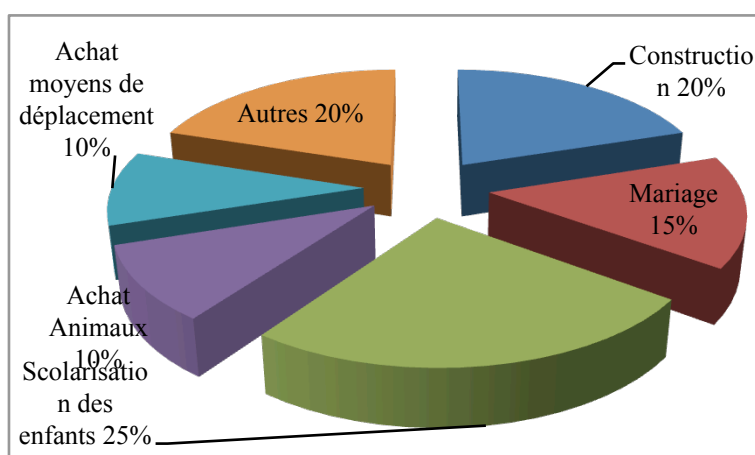
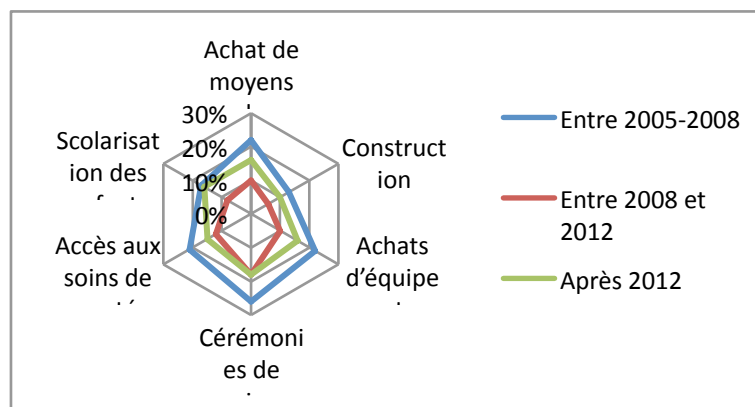


Figure 2 : Répartition des recettes cotonnières dans la commune de Kandi.

Source : Résultats d'analyse des données d'enquête, Juillet 2016

La figure 3 montre l'évolution des recettes cotonnières dans la commune de Kandi entre 2005 et 2015. L'analyse de cette figure indique que les dépenses sociales, (c'est-à-dire les dépenses liées à la scolarisation des enfants, la santé, les cérémonies de mariages, les constructions...) étaient plus fréquentes avant 2005. Entre 2008 et 2012, ces dépenses ont considérablement chuté avant de connaître une amélioration à partir de 2012, sans toutefois atteindre le niveau d'avant 2008.

Figure 3 : Destination des recettes du coton entre 2005 et 2015



Source : Résultat d'analyse des données d'enquêtes, Juillet 2016.

L'observation du tableau indique que de 2008 à 2012, les recettes du coton ont faiblement contribué aux dépenses des ménages comparativement aux deux autres périodes ciblées par l'étude. Selon les producteurs, c'est cette situation explique l'abandon de la production de coton par certains paysans au profit de la culture céréalière qui a connu un accroissement en superficie et en production pendant la période.

Mais au cours de ces dernières périodes, on assiste à une désolation dans le rang des producteurs caractérisée par une baisse des revenus, un endettement des cotonculteurs qui les contraint à s'orienter vers le développement des cultures céréalières comme l'indique la figure4. L'observation de cette figure permet de remarquer qu'au fur et à mesure que la superficie cotonnière augmente, celle du maïs baisse et vice versa. Cela s'est confirmé avec le calcul du coefficient de corrélation de Pearson qui donne une valeur négative et significative à 5% ($r=0,42$; $p=0,000$). En 2010, par exemple, la superficie annuelle du maïs dans la commune de Kandi avoisine près de trois (03) fois celle du coton. Cela traduit le désintéressement et l'abandon de la filière coton au détriment des autres cultures céréalières et légumineuses. En d'autre terme, les réformes de la filière coton a donc conduit à une forme de diversification des sources de revenus.

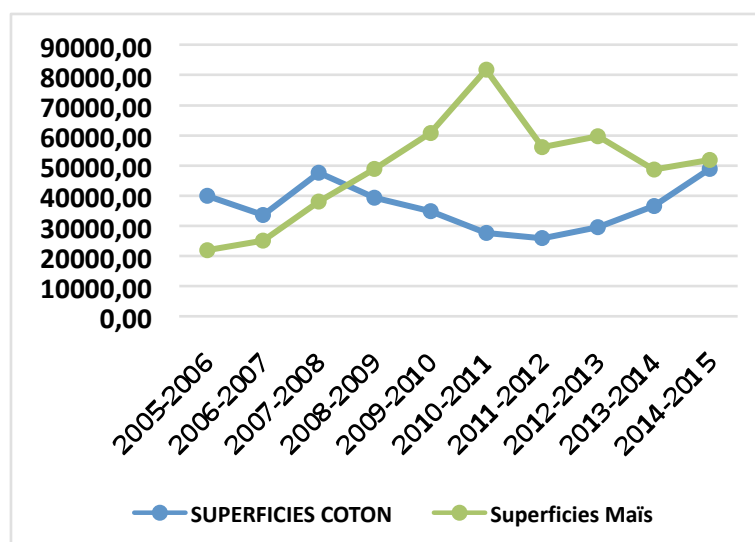


Figure 4 : Evolution de la production de maïs et de coton de 2005 à 2015

Source : Traitement des données statistiques reçues du SCDA Kandi, Décembre 2015

La mise en œuvre des réformes du secteur cotonnier : Création de nouvelles classes de riches

La mise en œuvre des réformes du secteur cotonnier ont entraîné l'entrée dans la filière de nouveaux acteurs aux intérêts divergents et parfois même antagonistes. Si les producteurs de coton cherchent à améliorer leur productivité en accédant aux intrants et services agricoles de qualité, les négociants distributeurs d'intrants, égreneurs, tritrateurs ou transporteurs veulent quant à eux maximiser à tout prix leurs profits. Le contexte est tel que tous les acteurs s'engagent dans des relations d'échange sans qu'aucune garantie ne soit prise pour assurer le respect des règles du jeu économique et social. Ainsi, de nos entretiens avec les producteurs, nous pouvons retenir que ce sont certaines catégories d'acteurs qui profitent plus des réformes, notamment les responsables des Organisations Paysannes (OP), les distributeurs d'intrants et les Agent d'Appui à la Gestion Coopérative (AAGC) de par leurs rôles dans la distribution et la commercialisation du coton. C'est ce que retrace le discours d'un sage à Padé quand il dit :

« ... Avec le désengagement de l'Etat, ce sont les responsables des structures ayant en charges la gestion du coton qui s'enrichissent sur notre dos ; ce sont eux qui ont de belles maisons, des motos et même voitures. Bref, ce sont eux les bénéficiaires des réformes mais qui paradoxalement ne cultivent même pas le coton ».

Discussions des résultats

Des résultats issus de nos travaux, il ressort que le transfert au secteur privé de la responsabilité des consultations pour l'approvisionnement en intrants en 1999 et la suppression du monopole de commercialisation du coton graine par la SONAPRA en 2000 a eu un effet positif et significatif sur le rendement cotonnier, mais négatif sur les superficies emblavées dans la commune de Kandi. Cela pourrait se justifier par le fait que la qualité des intrants était appréciable, mais des difficultés au niveau des acteurs ne motivaient pas les producteurs à emblaver de grandes superficies.

Nos résultats ont aussi révélé que l'adoption de la loi cadre, la création de la SODECO et le lancement du PARFCB en 2008 sont sans effet sur les superficies et sur les rendements cotonniers à Kandi, mais ont un effet significatif, mais négatif uniquement sur la production cotonnière. Cela pourrait être lié à la qualité des services d'encadrement jugée mauvaise pendant cette période. En effet, nos investigations sur le terrain ont révélé que plusieurs agents parmi les Agent d'Appui à la Gestion Coopérative (AAGC), qui sont les bras opérationnels de l'AIC n'avaient aucune expérience avant leurs recrutements en 2008 et ils n'ont en majorité pas le profil requis ; leur formation de base n'est pas adaptée au métier d'encadreur.

Face à la baisse de la production cotonnière, la réorganisation des Organisations Paysannes (OP) à la base à travers la mise en place des Coopératives villageoises de producteurs de coton et la signature d'une convention de partenariat entre CVPC et AIC en 2010 n'ont pas produit des résultats escomptés. Cela serait dû au fait que l'opérationnalisation de cet accord n'a fait que démotiver les producteurs par la mauvaise qualité des intrants qui leurs ont été livrés, d'où son effet négatif sur la production et sur les superficies emblavées.

Enfin la rétrocession de l'outil industriel de la SONAPRA en 2012 et la mise en place du cadre institutionnel transitoire de gestion de la filière coton avec deux comités que le Comité Interministériel d'Orientation (CIO) et le Comité National de Suivi et de Contrôle de la Filière Coton (CNCS) en 2010, s'est révélé avoir un effet positif et significatif sur les superficies cotonnières à Kandi. Cet effet positif peut se justifier par la motivation due à la mise en confiance des producteurs par l'Etat central.

Nos résultats rejoignent ceux de Affo (2011) qui a remarqué que les rendements des cotonnières 2006-2007 et 2007-2008 ont été décevants à Banikoara du fait de la mauvaise qualité des intrants. Selon le même auteur, l'achat de bétail, les achats de parcelle, le paiement des patentes et licences sont subordonnées à la vente de coton à Banikoara.

En ce qui concerne le développement des cultures céréalières, les mêmes constats que les nôtres ont été faits au niveau des paysans centrafricains par Kadekoy-Tigagué (2010) et MBetid-Bessane et Havard (2008) qui ont montré que les producteurs s'adaptent à la libéralisation en réallouant les facteurs de production à d'autres cultures jugées moins risquées. Certains producteurs ont réduit leur superficie cotonnière, certains ont abandonné totalement la production cotonnière alors que d'autres continuent cette production. Mais leur caractéristique commune est qu'ils ne produisent pas exclusivement un seul bien agricole, mais ils développent des stratégies multifonctionnelles d'adaptation en produisant à la fois des biens agricoles marchands et des productions vivrières (Kadekoy-Tigagué, 2010). De même, selon Haubert (1999), plus les conditions de reproduction sont précaires, et plus le comportement de l'exploitation familiale est marquée par l'aversion pour le risque. La stratégie de la diversification peut constituer un moyen de minimisation des risques. Toutefois, les marchés des vivriers restent très rudimentaires et locaux. Par conséquent, les prix des produits vivriers sont très aléatoires, en fonction de l'offre, la proximité du marché, les capacités de stockage, etc. Les revenus vivriers sont donc instables. C'est justement pour cette raison que les producteurs, trouvant dans le coton une certaine sécurité et stabilité (le prix est fixé au début de la campagne et payer en une seule fois à la collecte, écoulement de la production), se sont orientés vers la culture de coton.

Tschirley *et al.*, (2006 ; 2008) et Tschirley et Labaste (2009) ont aussi montré qu'au Bénin, le système coton, en passant d'un monopole public assuré alors par la SONAPRA à une forme hybride où interviennent des opérateurs privés et producteurs sous le contrôle d'institutions de régulation est caractérisé par de nombreuses défaillances. Ces défaillances portent sur la fourniture de la recherche, de la vulgarisation et des crédits intrants.

Par contre, Kazukauskas *et al.* (2014) ont montré que les réformes agricoles de l'Union Européenne (UE) ont impacté positivement la productivité agricole dans 4 pays. En Ouganda, Lederer *et al.* (2015) ont trouvé que l'utilisation des déchets ménagers et des excréments humains améliore significativement la fertilité des sols agricoles et par ricochet impacte positivement les rendements et le revenu agricole des producteurs. Les travaux sur l'efficacité des formes de coordination des acteurs de la filière cotonnière en crise au Cameroun ont montré comment les relations contractuelles implicites et explicites en amont et en aval de la production sont plus ou moins bien assumées (Folefack, 2010). La réussite de ces réformes serait liée aux contenus et aux modalités des arrangements institutionnels qui ont été mis en œuvre.

Conclusion

En conclusion, la mise en application des réformes n'a pas donné les résultats tant escomptés. La dégradation du tissu social est beaucoup plus prononcée chez les principaux acteurs que sont les cotonculteurs. Cette désorganisation de la filière a entraîné une démotivation au sein de ces derniers qui constituent des acteurs clés de la filière. Outre la baisse drastique de la production, la désorganisation de la filière a créé de nouvelles classes de riche de la société rurale. Cette nouvelle donne sociale a perverti les mœurs et coutumes de la société traditionnelle. La mise en œuvre des réformes du secteur cotonnier de la filière coton a donc fragilisé le tissu social dans les campagnes, la multiplicité des groupements de producteurs et structures ayant en charge la gestion du coton aboutissant à la création de nouvelles classes de bourgeois dont fait partie les responsables de ces structures. Face à cette situation de crise, toute proposition d'organisation de la filière est nécessaire.

Références bibliographiques

Affo, F. (2011). Production cotonnière et enjeux locaux à Banikoara (Une analyse sociologique des politiques publiques. Thèse de doctorat-Sociologie du développement. EDP/FLASH/UAC. 263 p.

Agossou, D. (2008). Adaptation aux changements climatiques : Perceptions, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs des communes de Glazoué et de Savalou au centre du Bénin. Thèse d'Ingénieur Agronome, Abomey-Calavi, FSA/UAC. 197p.

Biaou, G., Biaou, F. C. et Ahanchede, A. (1996). La filière manioc au Bénin : deux ans après la dévaluation du franc CFA. Rapport de recherche, Projet de Renforcement des Institutions en matière de Recherche sur la Sécurité Alimentaire au Sahel. Bamako/FSA-UNB. Octobre 1996, p.21.

De Graft-Johnson, M., Suzuki, A., Sakurai, T. et Otsuka, K. (2014). On the transferability of the Asian rice green revolution to rainfed areas in sub-Saharan Africa: an assessment of technology intervention in Northern Ghana. *Agricultural Economics* 45 (2014) 555–570.

DPC (2010). *Evaluation ex-ante de la mise en œuvre des stratégies de relance du pôle coton-textile au Bénin.* Rapport final, Cotonou, Bénin. 86 p.

Fofefack, P. (2010). Coordination des acteurs dans un contexte de crise : le cas de la filière coton au Cameroun depuis 1990. Thèse de doctorat, Université Rennes 2, Haute Bretagne, Rennes, France, 331 p.

Gbetoenonmon, A. (2013). Le Bénin en Afrique de l'Ouest : vision, défis et contraintes économiques. *Cotonou bulletin vol 7*. Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, Cotonou, Bénin. 37p.

Haubert, M. (1999). L'application des politiques libérales dans le secteur agricole et le rôle des paysans comme entrepreneurs. *Revue Tiers Monde*, t. XL, n° 157, p. 87-106

Kadekoy-Tigagué, D. (2010). Impact des stratégies multifonctionnelles sur la performance économique des exploitations agricoles en zones de savanes de Centrafrique face à la crise cotonnière. Thèse de doctorat, Université Rennes 2 Haute Bretagne, Rennes, France, 281 p.

Kazukauskas, A. Newman, C. et Sauer, J. (2014). The impact of decoupled subsidies on productivity in agriculture: a cross-country analysis using micro-data. *Agricultural Economics* 45 (2014) 327–336

Kpadé C. P. et BOINON J. P. (2011). Dynamique des politiques cotonnières au Bénin : une lecture par la dépendance de sentier. *Économie Rurale*, 321: 58-72

Lederer, J., Karungi, J. et Ogwang, F. (2015). The potential of wastes to improve nutrient levels in agricultural soils: a material flow analysis case study from Busia District, Uganda. *Agriculture, Ecosystem and Environment* 207 (2015), 26-39

MBetid-Bessane, E. & Havard, M. (2008). Cotton Policies in Central Africa and farmers' adaptive strategies: How to assist them this process ? *Life Sciences International Journal (Special Issue n°1 "Cotton Policies")*: 100-111.

Tschirley D., Poulton C. & Boughton D. (2006). Reprint the many paths of cotton sector reform in Eastern and Southern Africa : lessons from a decade of experience. Working paper, n°16, Food security research project, 30 p.

Tschirley D., Poulton C. & Labaste P (éds). (2009). Organisation et Performances des Filières Cotonnières Africaines : leçons des réformes. Banque mondiale, Editions ESKA, 223p.

Tschirley D., Poulton C., Gergely N., Baffes J., Boughton D. & Estur G. (2008). Comparative analysis of organization and performance of African cotton sectors : learning from reform experience. Report, World Bank, may 2008, 153 p.

Videau, Y. (2011). Politique économique et sortie de crises : un éclairage à partir de la crise des *subprimes*. Centre de Recherche en Economie et Gestion (CREG)-2010-2011-Economie. 10 p.

Yabi, A. J., Paraiso, A., Ayéna, L. R., et Yegbemey, N. R. (2012a). Rentabilité économique de production agricole sous pratiques culturales de gestion des terres dans la commune de Ouaké au Nord du Bénin. *Annales des Sciences Agronomiques* 16 (2): 141-157. FSA-UAC. Abomey-Calavi, Bénin.

Yabi, A. J., Paraiso, A., Yegbemey, N. R., et Chanou, P. (2012b). Rentabilité économique des systèmes rizicoles de la commune de Malanville au Nord-Est du Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB). Numéro spécial Productions Végétales & Animales et Economie & Sociologie Rurales – Décembre 2012. ISSN sur papier (on hard copy) : 1025-2355 et ISSN en ligne (on line) : 1840-7099.*

Yegbemey, R. N., Yabi, J. A., Aïhounon, G.D.B. et Kokoye, S. E. H. (2014). Economic valuation of maize farming profitability under climate change adaptation in Benin, West Africa. *Int. J. Agricultural Resources, Governance and Ecology*, Vol. 10, No. 3, pp.269–280.